

La Pharmacie en perspective

Constat

1. Légère croissance du marché du médicament

Il est vraisemblable que les dépenses de santé en France en % du PIB évolueront légèrement à la hausse, dans la mesure où la France est plutôt dans la moyenne des pays européens similaires et où un large consensus politique existe sur l'importance du budget à lui accorder. Sur les années prochaines, le médicament devrait connaître une croissance égale au total de celle de l'économie française (1,5-2%) et de sa part dans le PIB (0,5%) soit environ 2%/an.

2. Marges sous pression

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation de l'espérance de vie, pour maintenir son budget, la SS maintiendra sous pression les marges accordées aux Pharmaciens. Une harmonisation européenne des réseaux de distribution du médicament basée sur les pays les plus efficaces est à venir. Ce tableau confirme qu'une harmonisation du nombre de Pharmacies est à prévoir.

3. Concentration des Pharmacies

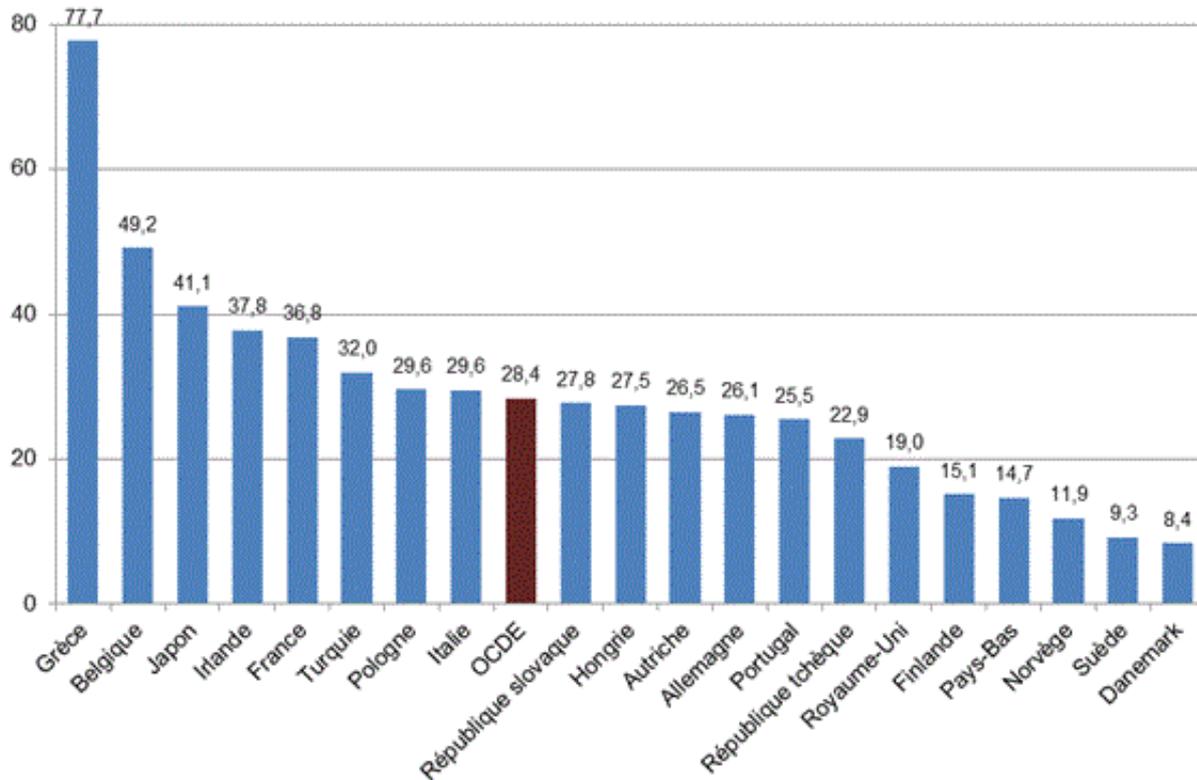
Dans son rapport 2008, la Cour des Comptes chiffre à 8 000 le nombre d'officines excédentaires sur le territoire national (-35%/effectif actuel). A nombre d'habitants équivalent, l'Allemagne dispose de 27%, l'Angleterre de 50% et les Pays Bas de 60% de Pharmacies en moins.

4. Augmentation de la productivité

"Plus d'ordonnances, plus de CA et des marges sous pression tout ceci sans augmenter la masse salariale". L'optimisation de l'agencement, du mobilier, des locaux plus importants et, lorsque c'est possible, l'accroissement du nombre d'opérations/employé par la mise en place d'un robot, seront nécessaires. Des capitaux supplémentaires seront alors indispensables.

Une baisse du nombre d'officines rendra la distribution de médicaments plus efficace sans pour autant impacter la croissance du CA du médicament constatée (3,8%/an entre 2000 et 2010) ; Le CA se répartira sur un nombre plus faible de pharmacies et, ainsi, augmentera leur valeur moyenne.

Pour 100 000 habitants



Conclusion :

Les Pharmacies d'avenir seront celles qui auront accru la taille de leur Fonds de Commerce (soit par extension, soit par acquisition d'une Pharmacie plus importante). C'est un enjeu stratégique.

De plus, cela leur permettra d'améliorer la situation patrimoniale de leur propriétaire.

Voir aussi :

[3 Scénarios pour la Profession 1/2](#)

[3 Scénarios pour la Profession 2/2](#)